



Rennes,
Le 07 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à **l'Assemblée Générale Extraordinaire et à la présentation des vœux** de l'Association Rennaise des Centres Sociaux qui se tiendra le :

**Jeudi 20 janvier 2022
au Centre Social Carrefour 18
ou par visio-conférence
de 17h30 à 20h00**

Cette assemblée se fera **en présentiel pour les votants et invités permanents (Administrateurs, Délégués à l'AG, Membres Qualifiés et Comité de Direction) ET en visioconférence pour les Membres de Droit, les salarié-es, les invité-e-s, les partenaires et celles ou ceux qui le préfèrent.**

Pour les personnes qui seront présentes au Centre Social de Carrefour 18, cette séance se déroulera dans **le strict respect de notre protocole sanitaire renforcé** : distance physique d'un mètre, position assise, port du masque obligatoire, hygiène des mains, aération-ventilation de l'espace et sans consommation de boissons, ni d'alimentation sur place.

Suite aux circonstances actuelles de circulation élevée du virus et de l'apparition du variant Omicron, **nous sommes contraints d'annuler le temps convivial** initialement prévu en fin de séance, et **nous le remplaçons par un spectacle** organisé dans le respect des consignes nationales.

Enfin, pour les personnes présentes, et à défaut d'un temps convivial tous ensemble, une « pochette surprise » sera offerte, en guise de remerciements, et de vœux de la part de l'ARCS.



Merci de nous envoyer une confirmation de votre participation et la forme souhaitée de votre participation (présentielle ou distancielle), soit par téléphone au 02.99.51.44.39 soit par mail à l'adresse suivante : arcs@assoarcs.com **avant le 15 janvier 2022.**

Les personnes votantes qui ne seront pas présentes ou en visioconférence devront fournir un pouvoir afin de mandater une personne présente à l'assemblée, car aucun moyen fiable ne nous permet de pratiquer des votes électroniques à distance.

Vous trouverez l'ordre du jour en page suivante →



Ordre du jour :

1. Ratification des nouveaux administrateurs élus depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021 (suite à des postes vacants au Centre Social Carrefour 18)
2. Présentation et vote des deux prises de position du projet associatif de l'ARCS :
 -  « Aller vers »
 -  « Inclusion numérique »
3. Questions diverses
4. Spectacle « surprise » dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Merci pour votre compréhension et votre précieuse participation,

Et avec nos salutations les meilleures,

Association Rennaise des Centres Sociaux

Pour Les Co-Présidents,

Annie BRELIER, Co-Présidente

